

Le Groupe Audiovisuel vous propose

Jeudi 13 novembre 2008 à 19h

à TELECOM ParisTech

d'assister à sa conférence de rentrée sur le thème :

"Novembre 2011, fin de la diffusion TV analogique : les défis et les enjeux"

Par la loi du 5 mars 2007 (" Modernisation audiovisuelle et Télévision du Futur "), la France a pris la décision de cesser toute diffusion de la télévision hertzienne en mode analogique (le système " SECAM ") au plus tard le 30 novembre 2011. A cette date, la totalité du réseau de diffusion sera numérique, et la totalité des téléspectateurs devra avoir migré vers un mode de réception numérique de la télévision.

Quels sont les enjeux techniques de cette mutation (" dividende numérique " et nouveaux usages) ?

Quels en sont les défis matériels et humains (couverture numérique du pays, motivation et équipement des téléspectateurs) ?

Comment mettre en oeuvre le Schéma National d'Extinction de l'Analogique, que le gouvernement doit publier cet été ?

Le Groupe Audiovisuel vous invite à venir en débattre dès la rentrée avec trois protagonistes :

" **Philippe Levrier, Président du G.I.P. France Télé Numérique**, chargé d'organiser et de conduire le passage des français à la télévision " tout numérique " ;

" **François Rancy, Directeur Général de l'Agence Nationale des Fréquences**, qui planifie et contrôle la ressource hertzienne et conduit les négociations internationales ;

" **Gilles Brégant, Directeur Technique du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel**, qui a la charge de planifier le déploiement du réseau d'émetteurs numériques et l'arrêt des émetteurs analogiques.

La conférence sera suivie d'un cocktail.

Participation aux frais : 20 euros pour les adhérents
 30 euros pour les adhérents des AAE ParisTech Alumni
 30 euros pour les autres

Inscription en ligne ou en renvoyant le bulletin ci-dessous accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AIST.

Inscriptions en ligne
sur <http://www.telecom-paristech.org>

à retourner avant le 7 novembre 2008 : AIST 46 rue Barrault 75634 Paris Cedex 13

Ecole et promo.....

Nom Prénom

Société / adresse de facturation

.....

.....

Tél. E-Mail

Participation aux frais : 20€ pour les cotisants, 30€ pour les autres (à noter que les désistements après le 6 novembre seront facturés).

Je joins mon règlement de € à l'ordre de l'AIST pour la conférence du groupe Audiovisuel.

Informatique et libertés : les informations demandées sont indispensables au traitement de votre inscription. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant en écrivant à l'AIST.